

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 96 (1970)
Heft: 3

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

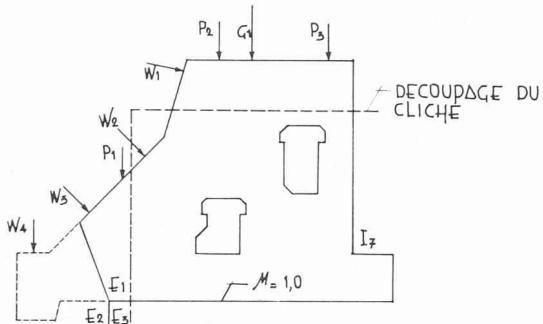
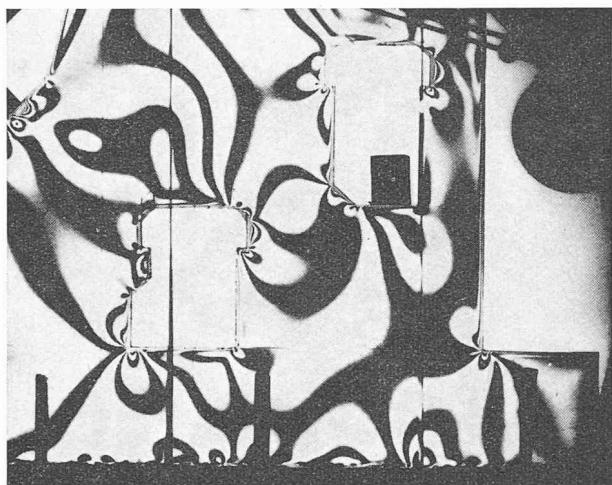


Fig. 12. — Position des clichés dans le cas de charge $G_1 + P + W$, $E_1 : E_2 : E_3 = 1 : 1/2 : 1/6$, $\mu = 1,0$.



Cas de charge $G_1 + P + W$, $E_1 : E_2 : E_3 = 1 : 1/2 : 1/6$, $\mu = 1,0$, Isochromes demi-ordres (polaroïdes parallèles, polarisation circulaire). Définition du cliché selon figure 12. On notera l'effet de bord dû au vieillissement ainsi que la diminution des contraintes au point I_7 .

zone voisinant le point, soit qu'il y ait en réalité un certain rayon de courbure dans le béton au point envisagé, soit enfin qu'il existe une combinaison de ces deux effets [6] [7] [8]. Enfin, comme ces points d'accumulation de contraintes se produisent le long d'isostatiques comprimées, ce phénomène ne devrait pas conduire à une fissuration de la zone.

La variation des modules d'élasticité du rocher de fondation sur la distribution des contraintes ne joue qu'un rôle secondaire [2] [10]. Par contre, le coefficient de frottement béton-rocher est déterminant sur les contraintes au voisinage de la naissance du redan et à la jonction du parement aval du contrefort avec le radier, les efforts autour des ouvertures diminuant également lorsque μ augmente.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] FAVRE : *Cours de Mécanique I et II*. Dunod et Lehmann, 1949.
- [2] FROCHT : *Photoelasticity I et II*. John Wiley, 1941.
- [3] PIRARD : *La Photoélasticité*. Dunod, 1947.
- [4] JESSOP & HARRIS : *Photoélasticité*. Dunod, 1952.
- [5] FAVRE : *Cours de mécanique III*. Dunod et Lehmann, 1949.
- [6] WYSS : *Die Kraftfelder in festen elastischen Körper*. Springer, 1926.
- [7] KUSKE : *Spannungsoptische Untersuchung einer Wand-scheibe mit Türöffnungen*. Die Bautechnik, 1959.
- [8] ZELLERER & THIEL : *Über das Kraftfeld einer Tragwand auf zwei Stützen...* Die Bautechnik, 1959.
- [9] MARTINOLA : *Photoelastische Untersuchungen an den Wehrpfeilen des Kraftwerk Schaffhausen*, Schweizer Bauzeitung, 1962.
- [10] BREPSON : *Détermination des contraintes dans les massifs de base d'un barrage à contreforts*. Thèse, Lyon, 1952.

Adresse de l'auteur :
Léopold Pflug, 1249 Avully, Genève.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

(Section SIA, fondée en 1874)

Rapport d'activité 1969

Sommaire

- 1. Avant-propos
- 2. Effectifs
 - 2.1 Tableau
 - 2.2 Commentaires
- 3. Activité des organes de la société
 - 3.1 Assemblée générale ordinaire
 - 3.2 Assemblée générale extraordinaire
 - 3.3 Comité, composition et répartition des tâches
 - 3.4 Vérificateurs des comptes
 - 3.5 Délégués
 - 3.6 Groupe des ingénieurs
 - 3.7 Groupe des architectes
 - 3.8 Commissions SVIA et commissions mixtes
 - 3.8.1 Commission romande de formation continue
 - 3.8.2 Commission des visites et conférences
 - 3.8.3 GTB
 - 3.8.4 GTGC
 - 3.8.5 Commission de la Série de prix
 - 3.8.6 Commission de coordination
 - 3.8.7 Commission paritaire du bâtiment
 - 3.9 Comité, Commissions, délégations de la SVIA
 - 3.10 Conseil de l'EPSIC
 - 3.11 Technicum du soir
- 4. Publications
 - 4.1 Bulletin technique de la Suisse romande
 - 4.2 Commission romande d'information et de relations publiques
 - 4.3 Information interne
 - 4.4 Guides d'architecture contemporaine

- 5. Relations avec la SIA et les autres sections
 - 5.1 Relations avec la SIA
 - 5.1.1 Assemblée des délégués
 - 5.1.2 Membres SVIA des comités, commissions et groupes spécialisés de la SIA
 - 5.2 Relations avec les autres sections
 - 5.2.1 Conférence des présidents romands
 - 5.2.2 Conférence romande du génie civil
 - 5.2.3 Conférence romande du bâtiment
- 6. Prix et bourses SVIA
- 7. Secrétariat permanent
- 8. Rapport de gestion 1968 — commentaires
 - 8.1 Comptes de pertes et profits 1969
 - 8.2 Bilan au 31 décembre 1969
 - 8.3 Comparaison budgétaire au 31 décembre 1969
 - 8.4 Rapport de vérification des comptes — exercice 1969
 - 8.5 Budget pour 1970

1. Avant-propos

En 1969, l'activité de notre société s'est encore développée, comme en témoigne le rapport détaillé que présentent ici le comité de la section et tous les nombreux responsables de nos diverses actions. Le travail accompli, les résultats obtenus, le plus souvent ignorés par nos propres membres et à plus forte raison par la plupart des gens, sont importants. L'utilité de la SVIA, souvent contestée, se révèle cependant de plus en plus grande dans la mesure où nos

propositions, notre collaboration, notre imagination sont positives. Nous avons un rôle important à jouer. Nos déterminations sont attendues. Elles ne sont peut-être pas partout souhaitées, mais nos éventuels silences seraient fâcheux. Notre société doit faire des choix de plus en plus nombreux et difficiles. Il dépend de nous seuls de déterminer le rôle de la SIA dans notre pays.

Le comité de la SVIA se préoccupe de plus en plus des tâches fondamentales de notre société. Nous devons poursuivre notre évolution. Celle-ci pose de nombreux problèmes. Lors de l'assemblée générale du 13 février 1970 votre président relèvera quelques aspects de l'activité du comité sur le plan général et entre autres les points suivants :

- information publique ;
- formation de troisième cycle ;
- évolution de la SIA sur le plan national ;
- évolution de la SVIA ;
- représentativité de la SIA et conditions d'admission ;
- la SIA et les jeunes ;
- assurance responsabilité civile.

Par ailleurs, le comité souhaite très vivement que les membres de notre société interviennent lors de cette assemblée pour faire part de leurs préoccupations ou pour interroger le comité sur notre activité.

2. Effectifs

2.1 Tableau

	Admis-sions	Démis-sions	Trans-ferts + —	Décès	1969
Architectes	5	—	3 2	2	206
Ingénieurs civils : Ingénieurs électriques	14	4	2 8	9	328
Ingénieurs mécaniciens	2	1	1 1	—	70
Ingénieurs chimistes	2	2	— —	1	61
Ingénieurs ruraux	—	—	— 1	—	13
Ingénieurs agronomes	—	—	— —	—	8
Ingénieurs forestiers	—	—	— —	—	2
Ingénieurs physiciens	—	—	— —	—	11
Géomètres	—	—	— —	—	5
Géologue	—	—	— —	—	7
	23	7	6 12	12	712

2.2 Commentaires

Nous avons eu le chagrin de perdre douze membres :

MM. L. Koschevnikov, architecte ; Edm. Virieux, architecte ; Ernest Jaccard, ingénieur civil ; Werner Knobel, ingénieur civil ; André Lambert, ingénieur civil ; Hans Mathys, ingénieur civil ; René May, ingénieur civil ; Jean Peitrequin, ingénieur civil ; Robert Polla, ingénieur civil ; Alfred Stucky, ingénieur civil ; Adrien Tschumy, ingénieur civil ; Paul-E. Rossier, ingénieur mécanicien.

Les membres suivants ont été promus au rang de membres honoraires de notre section :

MM. le professeur Daniel Bonnard, ingénieur civil ; G. Lerch, architecte ; Edouard Meystre, ingénieur mécanicien ; E. d'Okolski, architecte.

Les membres suivants font partie de la SIA depuis trente-cinq ans et sont de ce fait devenus membres émerites :

MM. Marc Acatos, architecte ; Jean Bonjour, ingénieur civil ; Jean-Emmanuel Dubochet, ingénieur civil ; Dr Maurice Ebner, ingénieur civil ; Emile Schnitzler, ingénieur civil ; Marc Renaud, ingénieur électrique ; Professeur Henri Benoit, ingénieur mécanicien ; Josef Koller, ingénieur mécanicien.

Ont démissionné :

MM. Daniel Aubert, ingénieur civil ; Charles Hey, ingénieur civil ; Henri Klunge, ingénieur civil ; Ernest Lugrin, ingénieur civil ; Roger Bennoun, ingénieur électrique ; César Massa, ingénieur mécanicien ; Rudolf Schoenenberger, ingénieur mécanicien.

Les membres suivants ont demandé leur transfert d'autres sections à la SVIA :

MM. Jean Kyburz, architecte ; Marc Lasserre, architecte ; Erwin Schmidlin, architecte ; Christophe Mueller, ingénieur civil ; Claus Notheisen, ingénieur civil ; Henri Demiéville, ingénieur électrique.

Les membres suivants ont demandé leur transfert à d'autres sections de la SIA :

MM. Peter Brunner, ingénieur civil ; Michel Soldini, ingénieur civil ; René Zingg, ingénieur civil ; Michel Châtelain, ingénieur électrique.

Les membres suivants, domiciliés à l'étranger, ont demandé à sortir de la SVIA pour devenir membres isolés :

MM. Olivier Braendlin, architecte ; Sahib Ziya Kayan, architecte ; Pierre Avril, ingénieur civil ; Pierre Berney, ingénieur civil ; Yves Gander, ingénieur civil ; Abdel-Salam Sadek, ingénieur civil ; Philippe Studer, ingénieur civil ; Leslie Klipfel, ingénieur chimiste.

Nous avons eu le plaisir d'admettre dans notre section :

Architectes : MM. Pierre Audetat ; Alain Matthey ; Bernard Murisier ; Pierre Rittmeyer ; Mme Thérèse Zimmerli ;

Ingénieurs civils : MM. Marcel Bourquin ; Hans Breitmaier ; Daniel Burri ; Gérard Chevalier ; Georges Charotton ; Pierre Feignoux ; Blaise-Robert Graf ; André Grosvernier ; Gian Rechsteiner ; Martin Reutemann ; René Stoll ; Toan Ton That ; Adrien Wiesmann ; Heinz Wüst.

Ingénieurs électriens : MM. André Fornerod ; Jean-Pierre Martinet.

Ingénieurs mécaniciens : MM. Dominique Noir ; Rudolf Schönenberger.

3. Activité des organes de la société

3.1 *L'assemblée générale ordinaire* de la SVIA s'est tenue le 21 mars 1969, à Lausanne. L'ordre du jour en était le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} mars 1968
2. Rapport d'activité pour 1968
3. Rapport de gestion
 - 3.1 Comptes 1968.
 - 3.2 Rapport des vérificateurs.
 - 3.3 Budget 1969
 - 3.4 Cotisations 1969.
4. Elections statutaires
 - 4.1 Elections au comité de section
 - 4.2 Désignation des délégués à l'assemblée des délégués SIA
 - 4.3 Vérificateurs des comptes.

87 membres participaient à ces débats.

3.2 Assemblée générale extraordinaire

Elle eut lieu le 13 juin 1969 à Lausanne.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 novembre 1968.
2. Ratification de la suppression provisoire de l'*art. 9. Salaires*, de la Convention relative aux conditions de travail dans les bureaux d'architectes vaudois.
3. Candidature :

M. Hans Breitmaier, ingénieur civil
Parrains : MM. H. Hirsch et A. Hunziker.
4. Réponse au comité directeur de Dorigny.
78 membres participaient à ces débats.

3.3 Comité, composition et répartition des tâches

Président : M. Marcel Gut, architecte SIA, avenue Tissot 16, 1006 Lausanne. Tél. 22 16 43.

Vice-présidents : M. Michel Bonnard, ingénieur civil SIA, c/o Bonnard et Gardel S.A., avenue de la Gare 10, 1003 Lau-

sanne. Tél. 22 06 21. — M. Eric Musy, architecte SIA, Carouline 7, 1000 Lausanne. Tél. 23 52 05.

Membres : M. A. Gasser, architecte SIA, Chantemerle 41, 1010 Lausanne. Tél. 33 07 83. — M. C. Monod, ingénieur civil SIA, place Chauderon 3, 1003 Lausanne. Tél. 23 32 35. — M. A. Realini, ingénieur civil SIA, chemin des Croisettes 10, 1066 Epalinges. Tél. 32 96 61. — M. R. Grossfeld, ingénieur électricien SIA, chemin des Croisettes 10, 1066 Epalinges. Tél. 32 96 51. — M. M. Uldry, ingénieur civil SIA, directeur de Freyssinet S.A., avenue de Lavaux 78 D, 1009 Pully. Tél. 28 33 82. — M. F. Wyss, ingénieur mécanicien SIA, ingénieur en chef chez Sulzer Frères S.A., avenue Fraisse 12, 1000 Lausanne. Tél. 27 60 62. — M. B. Meuwly, architecte SIA, architecte de la Ville de Lausanne, rue Beau-Séjour 8, 1003 Lausanne. Tél. 21 51 11. — M. P. Bisenz, ingénieur civil SIA, Terreaux 4, 1000 Lausanne. Tél. 23 75 70.

Fonctions	Noms	Attributions
Président	M. Gut	Relations avec le C.C. Relations avec les Autorités et les autres associations. Déontologie. Protection du titre, Correspondance générale. Conférence des présidents SIA. Conférence des présidents romands. Contacts Vaud-Genève. Activité du comité. REG. LPA. Législation construction et aménagement du territoire. Réunions des présidents de commissions. Maison SVIA.
Ancien président	A. Realini	Conseils au président et au comité. Conditions d'admission à la SIA.
Premier vice-président	M. Bonnard	Assemblée des délégués SIA. Nouvelles normes. Mandats particuliers. Relations avec le BT. Prix et bourses SVIA. Équipe des professions libérales. Avenir et exercice libéral et non libéral des professions.
Deuxième vice-président	E. Musy	Mandats particuliers. Experts auprès des tribunaux.
Chargé d'affaires	R. Grossfeld	Sections suisses allemandes. Commission des structures. Mandats particuliers. Commission paritaire FVE/SVIA pour l'étude des problèmes des nouvelles formes d'entreprises.
Secrétaire/trésorier	M. Uldry	Gestion secrétariat et comptabilité. Etat des membres. Candidatures. Information interne. Information publique. Moyens financiers de la SVIA.
Président GI	C. Monod	Activité du groupe des ingénieurs. Conseil paritaire. Délégations SVIA (ingénieurs). Extension. Sous-commissions du groupe. Structuration du GI. Activités SIA pour jeunes membres : recherche, Industrialisation et pré-fabrication.
Président GA	A. Gasser	Activité du groupe des architectes. Voyages d'études. Extension. Intergroupe des architectes. Sous-commissions du groupe. Délégations SVIA (architectes). Activités SIA pour jeunes membres : recherche.
Direction dicastère I	F. Wyss	Formation universitaire continue (SIA-EPFL-A3-GEP). Visites et conférences (SVIA - A3 - GEP). Stages d'étudiants. Visites et conférences : extension romande.
Direction dicastère II	B. Meuwly (démisionnaire)	GTB. GTGC. Conseil Ecole EPIC. Conférences romandes génie civil et bâtiment. Technicums du jour et du soir. Commission cantonale du logement.
Direction dicastère III	P. Bisenz	Série de prix. Assurances. Honoraires. Expertises et litiges. Office de conciliation FVE/SIA. Assurances RC bureaux. Caisse SVIA allocations familiales AVS, retraite. Maison SVIA.
Direction dicastère IV	E. Musy	Commission de coordination. Commission paritaire.

3.4 Vérificateurs des comptes

L'assemblée générale ordinaire du 21 mars 1969 a réélu les personnes suivantes en qualité de vérificateurs des comptes :

MM. S. Krayenbühl, ingénieur forestier ; C. Luini, ingénieur civil ; Mme I. Strelbel comme suppléante.

3.5 Délégués

L'assemblée générale ordinaire du 21 mars 1969 a en outre élu à l'assemblée des délégués SIA les membres suivants :

Membres du comité de section : MM. P. Bisenz, ingénieur civil ; M. Bonnard, ingénieur civil ; A. Gasser, architecte ; M. Gut, architecte ; B. Meuwly, architecte ; C. Monod, ingénieur civil ; E. Musy, architecte ; M. Uldry, ingénieur civil ; F. Wyss, ingénieur mécanicien. — M. A. Realini, ingénieur civil, conseiller du comité SVIA.

Membres du comité GA : MM. P. Bechler, architecte ; J.-D. Urech, architecte ; M. Wuarin, architecte.

Membres du comité GI : MM. E. Bergher, ingénieur civil ; R. Capua, ingénieur électricien ; L. Maret, ingénieur électricien ; G. Rey, ingénieur civil.

Autres membres : Mmes E. Hamburger, ingénieur électricien ; L. Schaffner, architecte ; I. Strelbel, architecte ; MM. J.-C. Pithon architecte ; M. Renaud, ingénieur électricien ; G. Vallat, ingénieur civil ; F. Vermeille, ingénieur civil ; R. Willomet, architecte.

3.6 Groupe des ingénieurs

1. Travaux du comité

Le comité en activité au début de 1969 a été modifié de la façon suivante :

M. Georges Thalmann a présenté sa démission du comité pour des raisons d'ordre professionnel et M. Pierre Bisenz ayant été appelé au comité de section. Ils ont été remplacés lors de l'assemblée générale du 28 février 1969 par M. Louis Maret et M. Gilbert Rey.

1.1 Répartition des tâches

Les tâches pour l'année 1969 ont été réparties de la manière suivante :

M. Claude Monod, ingénieur civil : présidence et administration du Groupe des ingénieurs, relations avec le Groupe des architectes. — M. Robert Capua, ingénieur électricien : vice-présidence et coordination avec la Commission de travail des ingénieurs de l'industrie, formation continue. — M. Gilbert Rey, ingénieur civil : coordination avec la Commission de travail des ingénieurs civils, propriétaires de bureaux. — M. Eugen Bergher, ingénieur civil : coordination avec la Commission de travail des ingénieurs civils employés. — M. Martial Cherbuin, ingénieur rural : coordination avec les ingénieurs géomètres et du génie rural SVIA et hors SVIA. — M. Pierre Lerch, ingénieur chimiste, professeur à l'EPFL : relations avec l'EPFL, recrutement des jeunes ingénieurs, contact avec les étudiants. — M. Louis Maret, ingénieur électricien, professeur au Technicum cantonal vaudois : formation continue, relations avec le Technicum cantonal vaudois.

1.2 Activité du comité et des commissions de travail

La principale activité du comité et des commissions de travail a été consacrée à l'établissement des listes des services que la SVIA pourrait rendre à ses membres ingénieurs. Ce travail très important a été précédé d'enquêtes auprès des membres SVIA par spécialités et discutées lors des trois assemblées partielles d'octobre 1969 qui groupaient les ingénieurs par spécialités ou selon leur fonction. Les divers services proposés ont été longuement discutés et ont été classés selon leur ordre d'importance.

Le but initial qui avait exigé la mise au point de ces listes était de réaliser une enquête générale auprès du groupe des ingénieurs et d'en utiliser les résultats pour définir une nouvelle structure du groupe.

A la suite de nombreuses discussions et de divers sondages, il est apparu clairement qu'il était possible de franchir un pas supplémentaire et de mettre sur pied tout de suite un projet pour la nouvelle structure du GI, et de réaliser l'enquête sur ce seul sujet ; les listes de services établies par les commissions devraient alors la base du travail des divers groupes de travail ou sous-groupes qui seront mis en place.

1.3 Nouvelle structure

La nouvelle structure proposait de mettre sur pied les cinq groupes de travail suivants :

Ingénieurs civils (GIC)

Ingénieurs de l'Industrie (GII)

Ingénieurs géomètres et du génie rural (GIGGR)

Ingénieurs forestiers (GIF)

Ingénieurs assistants et collaborateurs scientifiques (GIA)

Le groupe de travail des ingénieurs civils était organisé en trois sous-groupes, soit :

Ingénieurs civils responsables de bureaux techniques (GICR)

Ingénieurs civils employés (CICE)

Ingénieurs civils cadres d'entreprise (GICC)

L'enquête réalisée à ce sujet a remporté un certain succès puisque 170 membres, soit le 34 % du Groupe des ingénieurs, y a répondu.

Le dépouillement n'est pas encore achevé, mais on peut déjà déduire que cette proposition de structure a, en général, été bien acceptée par les membres qui ont répondu. Quelques remarques pertinentes nous montrent cependant qu'il faudra probablement y apporter quelques légères modifications lors de sa mise en place définitive.

2. Programme d'activité pour 1970

L'activité principale pour l'année à venir sera axée sur la mise en place de la nouvelle structure et sera consacrée à l'organisation des différents éléments (groupes et sous-groupes).

Lorsque cette nouvelle organisation sera réalisée et qu'elle pourra s'attaquer à la réalisation des services aux membres, le comité pourra se pencher sur deux problèmes importants :

- l'étude de l'information interne des membres et des non-membres
- l'étude des possibilités d'accroissement du groupe par le recrutement de nouveaux membres.

3.7 Groupe des architectes

3.7.1 Comité

Le comité s'est réuni de très nombreuses fois en cours d'année et a poursuivi le travail entamé.

Les tâches étaient réparties de la manière suivante :

M. A. Gasser : présidence et coordination, relations extérieures, Intergroupe. — J. Bettens (démissionnaire) : Groupe d'étude des bureaux d'architectes. — M. P. Foretay (démissionnaire) : relations avec l'EPFL. — M. P. Bechler : visites et conférences, information interne. — M. E. Porret : relations GTB, questions formation professionnelle, Commission paritaire. — M. J.-D. Urech : concours, exercice de la profession, logement. — M. M. Wuarin : restructuration GA, liaison avec GI.

Notons, parmi les thèmes traités en séance :

- Problème des concours (conditions).
- Problème de la publicité illicite.
- Dispositif légal en matière d'aménagement et de construction et son application sur le plan cantonal.
- Problème de l'information interne et externe.
- Etudes de nouvelles normes.
- Relations avec le GI.

La création sur le plan suisse d'un groupe professionnel des architectes, opérant depuis le début 1970, permettra une redéfinition du Groupe des architectes.

Nous vivons une période de transition et, préoccupé par les grandes mutations en cours, le GA a assumé, dans le cadre de la section, l'organisation d'un premier « Forum de recherches » qui a eu lieu à Morges en été 1969. Ce forum ayant trouvé l'adhésion de nombreux membres, il sera renouvelé sous forme de forum interprofessionnel.

Le comité a également poursuivi l'étude des moyens d'information interne et externe. Ces problèmes dépassant le cadre de notre groupe, les responsables du comité ont activement collaboré à la mise en place de la Commission romande d'information et de relations publiques qui a vu le jour en 1969.

En plus, ils sont, dans le cadre de la section, à l'origine de la création d'un service de presse permanent assisté d'un journaliste professionnel.

D'autre part, le comité a pris part, avec l'aide de quelques membres, à des éditions spéciales dans la presse locale.

Le refus du Grand Conseil d'entrer en matière sur la LPA a amené le Conseil d'Etat à proposer en décembre 1969 un nouveau projet de loi, correspondant à notre position définitive ; reflet de nos réunions avec les représentants de l'UTS. Il s'agit d'un projet de modification basé sur la loi du 13 décembre 1966, approuvée par le Grand Conseil mais non entrée en vigueur.

L'activité au sein de l'Intergroupe permettait de traiter à nouveau régulièrement, et au niveau des présidents des trois associations, des problèmes en commun, facilitant ainsi des prises de position sur le plan cantonal.

3.7.2 Avenir du GA

Le comité a établi un programme en deux volets distincts devant servir de ligne directrice à l'activité future du groupe :

- a) Gestion : poursuite des mandats en cours.

b) Echanges : création d'une permanence assurant le contact avec nos membres.

Cela signifie, sur le plan pratique :

- détecter des services directement utiles aux membres et assurer leur distribution ;
- organiser des conférences suivies de débats, des voyages d'études et des visites de chantier, etc.

Le comité du GA souhaiterait pouvoir compter sur une collaboration active des membres du groupe pour compléter son programme.

3.8 Commissions SVIA et commissions mixtes

3.8.1 Commission de formation universitaire continue des ingénieurs et des architectes

Composition :

Présidence : M. R. Hofer, ingénieur civil

1 représentant de la section genevoise de la SIA

1 représentant de la section fribourgeoise de la SIA

1 représentant de la section valaisanne de la SIA

1 représentant de la section neuchâteloise de la SIA

1 représentant de la section vaudoise de la SIA

1 représentant du Groupe régional Seeland-Jura de la SIA

1 représentant de la Gesellschaft ehemaliger Polytechniker

1 représentant de l'Association amicale des anciens élèves de l'EPFL

1 représentant de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Les groupements et organismes ci-dessus sont tous cosignataires de la convention instituant la Commission de formation universitaire continue des ingénieurs et des architectes.

Diverses personnes participent en outre aux travaux de la commission à titre individuel ou en tant que représentants des associations professionnelles intéressées par ses activités, telles que l'Union suisse des professionnels de la route et l'Association suisse pour l'automatique.

Le Département de l'instruction publique de la République et canton de Genève participe également aux travaux de la commission.

Cours organisés :

En 1969 les cours suivants ont été organisés :

- Fin du cours de méthodologie commencé en 1968 (95 participants).
- Economie d'entreprise (75 participants).
- Colloque sur le bois (en collaboration avec le Département AIC) (150 participants).
- Stabilité des constructions (150 participants).

En outre la commission a patronné un cours de statistique donné à Genève, organisé par la section genevoise de la SIA dans le cadre d'un essai de décentralisation.

Cours en préparation

- Isolation thermique et acoustique dans le bâtiment avec rappel des éléments de physique nécessaires.
- L'aluminium, ses propriétés, sa technologie et son application aux structures.
- Le béton léger et ses applications aux structures.
- Eléments de chimie technique et matières plastiques.
- Statistique (reprise du cours organisé à Genève).
- Algèbre moderne et calcul matriciel (reprise du cours de 1968).
- Analyse des structures par la méthode des éléments finis.

Au cours de l'année 1969, la commission ne s'est pas réunie, le président ne désirant plus convoquer de séance avant la signature de la convention liant les différents partenaires. Cette convention a enfin été signée au mois de novembre 1969, de sorte que la commission pourra être convoquée au début de 1970 afin de procéder à l'élection d'un nouveau président et à une indispensable réorganisation de ses structures. En effet, les problèmes posés par le recyclage, la formation continue et l'enseignement dit de troisième cycle deviennent de plus en plus actuels. Tout le monde en parle sans que les définitions de ces vocables y gagnent en clarté. Il s'agit donc de contribuer activement à éclaircir ces problèmes et à donner un peu de logique à une foule d'activités éparses.

La SIA entretient une Commission centrale chargée de l'étude de ces problèmes. La Commission romande y est représentée par son président. Nous avons pu constater que cette Commission centrale manque quelque peu d'efficacité. La cause en est, à notre avis, que son cahier des charges est mal défini. Sous l'impulsion de ses membres romands, la Commission centrale s'oriente vers une modification de structure. Elle déléguera la responsabilité de l'organisation pratique des cours à

un certain nombre de groupes régionaux, tels que la Commission romande actuelle et ne s'occuperaient que des questions générales et des rapports avec les autorités.

Dans cette optique, la Commission romande doit donc se transformer afin de maintenir le rôle moteur qu'elle a joué jusqu'à maintenant. Nous proposons donc, dès 1970, un élargissement de la commission à d'autres organismes professionnels ou scientifiques romands. Par ailleurs, un groupe exécutif restreint, composé de personnalités représentant les diverses spécialités des ingénieurs et des architectes, sera mis en place. Il sera spécialement chargé de l'organisation des cours par spécialités, assurera le contact avec les départements correspondants de l'EPFL et étudiera, sur la base d'un plan de deux ans, les problèmes de pédagogie, de documentation, de recherche et de formation d'enseignants issus de l'industrie ainsi que la politique de financement à long terme de cette forme d'enseignement. Il est temps maintenant de donner des bases institutionnelles à la formation continue, dont le but est très différent de l'enseignement du troisième cycle mis en place par les écoles polytechniques.

Avant de conclure, nous tenons à remercier le directeur et le corps professoral de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, pour l'appui qu'ils ont toujours apporté à notre action. Notre reconnaissance va aussi au secrétariat de la SVIA, dont l'efficacité nous est précieuse pour l'organisation de nos cours.

3.8.2 Commission des visites et conférences SVIA-A³E²PL-GEP

La commission, constituée comme on sait par des délégués des trois groupements précités, compte six membres, à raison de deux membres par groupement. Ce sont :

- de la SVIA : MM. *Marcel-D. Mueller*, architecte ; *Edouard Meystre*, ingénieur mécanicien ;
- de l'AEPFL : MM. *Pierre Meystre*, ingénieur mécanicien ; *Jean-Pierre Vallotton*, ingénieur électrique ;
- de la GeP : MM. *Georges Vallat*, ingénieur civil ; *Robert Etienne*, ingénieur mécanicien.

La commission a été réunie deux fois, pour traiter les questions qui la concernent. Elle a, une fois de plus, voué son attention à l'évolution du caractère de sa tâche.

A ses débuts, il y a douze ans de cela, la commission était censée devoir contribuer à la formation continue des ingénieurs et même des architectes, par des conférences et par des contacts avec l'industrie et avec la construction, en matière de nouveautés principalement. Des efforts assez louables ont été constamment faits dans cette perspective — visites au CERN, aux réacteurs de Würenlingen, aux ouvrages de l'autoroute, au tunnel du Grand-Saint-Bernard, à la cité de Meyrin, etc. — avec un succès certain. On a, par contre, dû remarquer bien vite que les conférences sur des sujets relevant des diverses spécialités de la construction mécanique (moteurs diesel à pistons volants, usinage électrique Charmilles, etc.) n'attirent qu'un nombre dérisoire d'auditeurs, sans rapport avec l'effort du conférencier et parfois avec des frais considérables de photographies. Nous en déduisons que la prétention caressée initialement de faire donner la commission des visites et conférences dans la formation continue est un leurre dans une large mesure. L'appareil est trop lourd et les résultats trop minces. Au surplus, les groupes professionnels formés au sein de la SVIA s'occupent eux-mêmes d'organiser, avec efficacité, des cours et des séminaires sur les questions actuelles ou sur des « recyclages ».

Seules des conférences sur des sujets d'intérêt général — tel par exemple le barrage d'Assouan II et le sauvetage des trésors d'Abou-Simbel — paraissent capables de réunir un auditoire assez nombreux du point de vue de notre commission et des frais qu'elle engage.

Quant aux visites techniques, des constatations analogues se présentent. La construction des autoroutes avec leurs nombreux ouvrages d'art, la Centrale thermique de Chavalon, la construction des grands bâtiments tels le bâtiment postal Lausanne-I avec ses implications sur la gare des CFF, etc., ramènent la centaine de participants, parfois le double. Mais ces grands objets sont rares et épars. Notre commission hésite à se rabattre alors sur des visites d'ateliers, même très intéressants, ou de centrales d'énergie, visites très peu revêtues. C'est en conséquence une certaine stagnation qui se produit dans l'activité de notre commission. Nous croyons voir un certain correctif à cette situation, pour notre commission, dans une meilleure appréciation de nos moyens, de la part des groupes professionnels de la SVIA. Ces groupes sont en effet le mieux placés pour distinguer ce qui, dans le rayon de 100 km autour de Lausanne, mérite d'être visité, ou d'être le sujet de conférences, avec les conférenciers compétents. Nous serions heureux de voir le

comité de la SVIA stimuler l'utilisation d'un tel service. Notre commission serait très heureuse d'assumer l'organisation matérielle de ces manifestations déclarées désirables par les comités des groupes professionnels.

Pour en revenir à l'année qui se termine, à l'activité de notre commission en 1969, mentionnons qu'elle a organisé cinq visites, soit :

- Visite, répétée deux fois, des installations de Jowa S.A. et de la Société coopérative Migros, à Ecublens, le 14 février et le 15 avril (200 participants inscrits).
- Visite de la Fabrique d'horlogerie Le Coultre et Cie, au Sentier, et de l'église de Romainmôtier, le 11 juin, avec les dames (47 participants).
- Visite du poste directeur de la gare de Lausanne CFF, le 7 novembre (55 participants).
- Visite de la gare de triage de Denges CFF, le 27 novembre (environ 60 participants).

Les comptes de ces manifestations laissent à la charge des associations un découvert de Fr. 77.30. Ce découvert est dû, en principe, au fait que des camarades s'inscrivent et que les autocars pour le transport sont commandés sur la base de ces inscriptions, mais, le moment venu, il y a des défections parfois nombreuses — la vingtaine et plus — d'où un sensible déséquilibre entre recettes et dépenses pour la journée.

Ce manquant assez modeste s'accroît des frais très importants que coûte la convocation à nos manifestations envoyée à quelque 1400 de nos membres, jusqu'aux confins de notre pays. La question a été posée, au sein de la commission, de savoir s'il ne serait pas indiqué, à plusieurs égards, de limiter arbitrairement le domaine de la convocation à nos visites et conférences, à un cercle de, par exemple, 100 km de rayon autour de Lausanne, cercle dont la périphérie serait jalonnée par Biel, Berne, Thoune et Sierre. Il est d'ailleurs notable qu'il est rarissime, sinon inouï, d'enregistrer la présence à nos manifestations de personnes arrivées d'au-delà de ce rayon.

3.8.3 Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment (GTB)

Composition du groupe :

MM. *Ed. Porret*, architecte SIA, président, remplace M. *Jau-nin* dès juillet 1969 ; *U. Fovanna*, architecte UTS, vice-président ; *J. P. Giuliani*, technicien SDT, secrétaire ; *Grandjean*, dessinateur ADB, remplace M. *Abbet* dès novembre 1969 ; *R. Ansermet*, dessinateur SDT ; *J.-P. Borgeaud*, architecte AVA ; *J.-P. Brack*, dessinateur UTS ; *U. Ferla*, architecte FSAI ; *R. Froidevaux*, architecte AVA, remplace M. *Mosimann* dès juin 1969 ; *A. George*, architecte SIA ; *E. Koenig*, architecte SIA, remplace M. *Strobino* dès juin 1969 ; *H. Marti*, dessinateur ADB ; *F. Pfister*, architecte FSAI. — Conseillers : MM. *H. Gogniat*, architecte technicien, doyen EPSIC ; *H. Auberson*, architecte SIA, remplace M. *J.-C. Pithon* dès juin 1969.

L'activité du GTB pour l'année 1969 peut être divisée en deux parties.

La première a été essentiellement axée sur la publication de la *Monographie et formation du dessinateur en bâtiment* et du *Guide méthodique de la formation professionnelle* ; travail considérable et dont le souci de perfection a été constant et maintenu jusqu'à l'édition. Il faut féliciter toute la commission pour le travail accompli.

La deuxième partie a été de revoir l'activité du GTB en se basant sur la *Monographie* et le *Guide méthodique*, et de reconnaître systématiquement toutes les activités des différentes commissions.

3.8.3.1 « Monographie professionnelle du dessinateur en bâtiment » et « Guide méthodique »

Commission présidée par *J.-C. Pithon*, architecte SIA.

Publication de la *Monographie* et du *Guide méthodique* et envoi aux différents groupements et services fédéraux, cantonaux et communaux.

Certaines remarques mineures ont été faites au sein du GTB. Il a été convenu que ces questions seront reprises avant la prochaine édition.

3.8.3.2 Examens d'aptitudes pour candidats apprentis

Commission présidée par *Ed. Porret*, architecte SIA.

La session des examens a eu lieu les 7 et 8 janvier 1969 et le 10 mars 1969 dans les locaux de l'EPSIC. Le nombre des candidats était de 120 pour janvier et de 40 pour mars.

Pour la première fois les candidats apprentis géomètres ont participé aux examens.

La commission s'est penchée pendant de nombreuses séances sur la revalorisation de cet examen. M. *Zahn*, chef du Service de

l'orientation professionnelle, a fait, avec ses collaborateurs, des essais de validation qui ont conduit la commission à revoir certains points de l'examen. Il a été admis que de nouvelles épreuves seraient introduites et testées pendant quelques années.

3.8.3.3 Examens intermédiaires sélectifs

Commission présidée par *H. Gogniat*, architecte-technicien, doyen de l'EPSIC.

Les examens intermédiaires se sont déroulés à l'EPSIC durant la semaine du 24 au 28 février 1969.

Les résultats ont été les suivants :

	Nombre d'élèves examinés	Echecs partiels	Echecs graves
Premières années :	53	2	6
Deuxièmes années :	46	4	7
Total :	99	6 (6 %)	13 (13 %)

Par « échec partiel », il faut entendre, par exemple, le cas d'un apprenti ayant bien réussi l'année scolaire et échoué à l'examen pour un ou deux dixièmes de point. Ces élèves continuent conditionnellement. Les parents et les patrons sont avisés.

Par « échec grave », il faut entendre les cas d'échec à l'année scolaire et à l'examen, ou, à l'examen avec plusieurs dixièmes de point alors que l'année scolaire est réussie de justesse. Dans ces cas, il est proposé de revoir l'orientation ou de refaire l'année.

Sur les 13 échecs graves :

- 4 apprentis ont changé de profession ;
- 4 apprentis ont redoublé ;

5 apprentis continuent conditionnellement, étant donné des circonstances particulières (maladie juste avant les examens, par exemple).

Nous avons eu des contacts très fructueux avec des patrons d'apprentissage et avons ainsi pu en convaincre plusieurs de l'importance et de l'intérêt de ces examens, qui rendent le patron attentif à certaines difficultés de son apprenti.

A noter une certaine difficulté à trouver des experts représentatifs de la profession. On trouve plus facilement des dessinateurs que des patrons ou des techniciens qui consentent à nous consacrer une demi-journée. Pour l'année prochaine, la forme de ces examens sera probablement quelque peu modifiée, de manière à les rendre plus sélectifs et plus proches de l'examen final.

3.8.3.4 Examens de fin d'apprentissage de dessinateur en bâtiment

Responsables de la commission : MM. *R. Froidevaux*, architecte AVA ; *G. Behrens*, architecte FSAI.

Composition de la commission pour l'année 1969 : MM. *Abbet, Behrens, Froidevaux, Koenig, Rouyer, Thévoz*.

Cette commission a tenu sept séances dans le courant de l'année pour organiser une session d'examens au printemps et une en automne. Au printemps 1969, 44 candidats ont été examinés par 16 experts et 3 responsables ; il y a eu 13 échecs.

En automne 1969, 6 candidats ont été examinés par 6 experts et 2 responsables ; il n'y a pas eu d'échec.

Session printemps 1969

Vu le nombre élevé d'échecs lors de la session d'examens du printemps 1969, la commission a demandé que l'ensemble du GTB en recherche et analyse les causes.

A cet effet, la commission a :

- examiné au cours de deux séances d'étude les relations entre, d'une part l'examen de fin d'apprentissage, et d'autre part les examens d'aptitudes, les examens intermédiaires, la formation à l'école et au bureau ;
- participé à une séance de la Commission d'examens d'aptitudes au cours de laquelle M. *Zahn* a commenté des essais de validation ;
- demandé en outre au Service de la formation professionnelle que lui soit transmise une copie des rapports établis par les commissaires professionnels sur les treize candidats qui ont échoué.

Seuls quatre rapports lui ont été remis.

A la demande de patrons et d'apprentis, le responsable de la commission a commenté les travaux de cinq candidats non reçus.

Session automne 1969

Vu la très faible participation, la commission a pris la décision de ne plus organiser d'examens en automne.

Etude du nouveau règlement

La commission élargie et présidée par M. *Mosimann* a tenu trois séances.

3.8.3.5 Séminaire de perfectionnement destiné aux futurs cadres des bureaux d'architectes

A. Activités

Après examen du rapport *Isely*, la commission a décidé d'orienter, pour une période non déterminée, ces travaux en vue de la mise sur pied d'une dizaine de cours de perfectionnement concentrés. La durée d'un cours serait de 24 à 30 heures, à raison de deux fois deux heures par semaine, plus deux samedis matin pour la pratique. En semaine, les cours auraient lieu de 17 heures à 19 heures.

Une attestation serait délivrée pour chaque cours suivi ; un certificat, dont la forme n'est pas encore définie, serait remis aux participants ayant suivi la série complète des cours.

Suite à l'approbation du GTB, la commission a mis sur pied un cours pilote dont le sujet était topographie et cadastre.

Le programme résumé de ce cours était le suivant :

1. *Matériel et instruments* : rubans, jalons, équerre à prisme, niveau, théodolite, coordination, planimètre.
2. *Exercices pratiques, bureau et terrain* : nivellement, calculs et mesures, piquetage et levé à l'équerre. Eléments de tracé de courbes, levé polaire, profils. Calcul de terrassement.
3. *Le plan cadastral* : échelles, précision, tolérances, objets représentés, signatures. Système de représentation plane de la terre. Triangulation, nivellement.
4. *Le plan topographique* : plan d'ensemble officiel, représentation en relief, notions de photogrammétrie.
5. *Le registre foncier* : fonctionnement, organisation, responsabilités, compétences. Cours donné au registre.
6. *Les plans d'urbanisme* : le plan directeur, le plan d'extension, le plan d'alignement, le plan de quartier. Le travail de l'urbaniste, organes responsables sur les plans techniques et politiques, recours. Plan d'enquête.

Maîtres enseignants : MM. *G. Chevallier*, technicien-géomètre, maître permanent à l'EPSIC ; *Ch. Haefliger*, conservateur du Registre foncier à Lausanne ; *J.-J. Chevallier*, géomètre, ingénieur rural ; *P. Cloux*, architecte, adjoint au Service d'urbanisme de Lausanne.

Ce cours s'est déroulé du 29 septembre au 6 novembre. Les participants étaient au nombre de 16. Malgré le fait que le cours ait commencé à 17 heures, les participants venaient aussi bien de l'extérieur (Rolle, Gland, Villeneuve, Le Brassus, 7) que de Lausanne et environs (9). Cet horaire n'a présenté aucune difficulté et n'a fait l'objet d'aucune critique de la part des patrons ou des participants.

L'attestation délivrée par les soins de l'EPSIC a pu être remise à chaque participant.

Ce cours appelle les remarques suivantes :

De l'avis de tous les participants et de leurs patrons, la manière concentrée et l'horaire de ces cours est à reprendre pour les cours futurs.

Les échanges directs, la possibilité de participer et la pratique sur le terrain ont été très appréciés des participants.

Certaines parties du programme devront cependant être approfondies en séance de commission, afin que le sujet soit traité de manière plus rigoureuse par le chargé de cours.

B. Activités futures

Pour l'avenir, la commission continuera dans la même voie et mettra sur pied un cours pour ce printemps.

La commission espère pouvoir fixer au cours de l'année prochaine la forme définitive du certificat à délivrer.

La commission se compose de : MM. *Ansermet* (SDT) ; *Gogniat* (EPSIC) ; *Good* (UTS) ; *Grandjean* (ADB) ; *Lorenzetti* (FSAI) ; *Maillard* (SIA).

3.8.3.6 Commissaires professionnels

Président : *G. Jaunin*, architecte SIA.

Après la publication de la *Monographie et formation du dessinateur en bâtiment*, des séances ont eu lieu avec les représentants de l'Etat et les commissaires professionnels. Nous espérons que ces premiers contacts pourront se poursuivre dans l'esprit constructif qui les a animés jusqu'à présent.

Programme 1970

Le GTB poursuivra son effort dans l'étude de préparation des examens, grâce à la commission récemment créée qui coordonnera les trois commissions d'examens (aptitudes, intermédiaires et finals).

Il collaborera d'une façon efficace avec les commissaires professionnels.

Il cherchera à donner une nouvelle impulsion à certaines commissions.

Conclusion

Le soussigné tient à remercier vivement M. Jaunin, président du GTB jusqu'en juillet 1969, pour toute son activité. Par son dynamisme et son entregent, il a su diriger une commission qui peut s'enorgueillir d'avoir, dans un laps de temps très court, fourni un travail considérable.

Il remercie également tous les représentants des six associations professionnelles réunies au GTB : SVIA, AVA, FSAI, UTS, SDT, ADB, de leur compétence et de leur assiduité.

3.8.4 Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs du génie civil (GTGC)

Composition du groupe :

Président : M. A. Spagnol, ingénieur SIA. — Vice-président : M. P. Martignier, ingénieur-technicien UTS. — Secrétaire : M. A. Johner, dessinateur UVGD. — Membres : MM. B. Besuchet, ingénieur SIA ; J. Borgeaud, ingénieur-technicien ; R. Corbaz, dessinateur SDT ; R. Cottier, ingénieur SIA ; R. Favre, dessinateur UVGD ; F. Krayenbühl, ingénieur SIA, représentant de l'EPSIC ; B. Matthey, ingénieur SIA ; R. Mouron, dessinateur UVGD ; W. Schweizer, dessinateur.

Le secrétariat est assuré par la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes — SVIA — av. Jomini 8, 1004 Lausanne.

Le groupe est constitué des quatre associations professionnelles vaudoises suivantes : SDT, SVIA, UTS, UVGD et nous nous plaisons à relever l'excellente collaboration rencontrée au cours de nos travaux.

Nous remercions également l'EPSIC qui, par l'intermédiaire de son directeur M. A. Rost, de M. H. Gogniat, doyen, et de M. F. Krayenbühl, professeur, nous a toujours accordé ses conseils et son aide.

Enfin, nous tenons à remercier le Service de l'orientation professionnelle, en particulier M. Zahn, directeur, et ses collaborateurs, pour le travail qu'ils accomplissent chaque année lors de la préparation, l'organisation et le dépouillement des examens de sélection.

De plus, nous nous félicitons de l'entente toujours parfaite avec le GTB et la Société vaudoise des ingénieurs géomètres et du génie rural. Nous remercions enfin et surtout le Service de la formation professionnelle du Département AIC, qui soutient puissamment notre groupe de travail par sa contribution financière, ainsi que par les conseils que son chef de service, M. A. Corbaz, et ses collaborateurs veulent bien nous donner.

1. Examens de sélection (commission présidée par M. Bisenz, puis par M. Schweizer). Voir rapport du GTB.

Grâce à l'affiche que nous avons fait paraître dans toutes les écoles et collèges du canton, le nombre des apprentis inscrits aux examens fut beaucoup plus élevé que d'habitude, ce qui a permis à presque tous les bureaux désirant engager un apprenti d'en trouver un.

Les candidats dessinateurs géomètres ont également subi ces examens pour la première fois.

Enfin, les travaux professionnels de l'après-midi seront, au vu des expériences passées, modifiés pour les examens de 1970.

2. Examens intermédiaires (commission présidée par M. Matthey).

Ces examens ont eu lieu les 26 et 27 février 1969 et ont été passés par 51 candidats. Il n'y eut que 6 échecs. Ce résultat ainsi que les remarques des experts, montrent une assez nette amélioration du niveau des apprentis en fin de première année. Une nouvelle fois, les échecs se présentent, pour la majorité des cas, chez des élèves n'ayant pas subi les examens de sélection ou les ayant échoués (plus de 80 %). Une amélioration générale du niveau ne pourra intervenir que si tous les bureaux techniques intéressés imposent, avant tout engagement, la réussite aux examens de sélection.

3. Examens de fin d'apprentissage (commission présidée par M. Spagnol)

Nous relevons à nouveau une pénurie d'experts et en particulier de membres SVIA tant ingénieurs, propriétaires de bureaux, qu'ingénieurs employés.

Nous constatons que les échecs à ces examens sont pour la plupart imputables à la formation que reçoivent les apprentis, non pas à l'EPSIC, mais au sein des bureaux. Défauts essentiels : pratique insuffisante de l'écriture à main levée, connaissances professionnelles, pratique du chantier et connaissances

technologiques insuffisantes, vocabulaire technique pratiquement inexistant, présentation et soin dans les dessins beaucoup trop faibles.

4. Projet de règlement fédéral d'apprentissage

Le projet établi par notre groupe et adopté par les sections fribourgeoise, neuchâteloise et valaisanne a été présenté à toutes les sections suisses de la SIA. Après quelques modifications de détails, il est en passe d'être proposé à l'OFIAMT pour approbation définitive. Nous espérons que les services fédéraux ne tarderont pas trop à mettre en vigueur ce projet, afin qu'il ne soit pas dépassé lors de sa mise en application officielle.

Pour terminer ce rapport, nous voulons exprimer ici nos plus sincères remerciements à toutes les personnes participant à nos travaux, pour leur dévouement à la cause de la formation professionnelle des apprentis dessinateurs du génie civil.

3.8.5 Commission de la Série de prix

Composition :

Président : M. G. Lerch, architecte.
Membres : MM. M. Bevilacqua, architecte ; F. Panchaud, professeur, M. Tappy, ingénieur.

Les comptes de la treizième édition, 1968-1969, présentent un bénéfice net de Fr. 22 745.—, qui se répartit en un versement de Fr. 4545.— au fonds de réserve, et de Fr. 9100.— à chacune des deux sociétés propriétaires, Société vaudoise des ingénieurs et architectes et Fédération vaudoise des entrepreneurs.

Le fonds de réserve, destiné à couvrir des déficits éventuels et des réimpressions, atteint le chiffre de Fr. 20 816.—.

L'étude de la quatorzième édition, 1970-1971, a commencé. Elle comporte l'adaptation des textes du chapitre Maçonnerie, à ceux du Catalogue des articles normalisés du CRB, du chapitre Génie civil au nouveau Catalogue de l'Union suisse des professionnels de la route, l'introduction d'un Tableau des honoraires des ingénieurs civils, en plus de la mise à jour des textes, des prix, des normes, des lois et des renseignements.

Pour cette mise à jour, la commission reçoit avec reconnaissance les critiques et suggestions de chaque membre de la SVIA.

3.8.6 Commission de coordination

Formation :

SVIA : Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.
AVA : Association vaudoise des architectes.
FSAI : Fédération suisse des architectes indépendants.
UTS : Union technique suisse.
SDT : Société des dessinateurs et techniciens.
AVDB : Association vaudoise des dessinateurs en bâtiment.
UVGD : Union vaudoise des dessinateurs du génie civil.

Au cours de quatre séances tenues en 1969, la Commission de coordination a abordé essentiellement quatre problèmes importants :

1. L'exposition de la formation professionnelle organisée au Comptoir Suisse en 1968 par la Chambre vaudoise des métiers, a été mise au point sans consultation de la CCO. Sur la base d'un budget préalable, cette dernière avait en effet fait admettre par les associations une participation selon une clef de répartition préétablie à la condition que le projet définitif lui soit encore présenté. Or non seulement cela n'a pas été fait, mais encore la CCO ne figurait pas dans la liste des organisateurs. Aussi y a-t-il eu certaines réticences de la part de la CCO à proposer à ses membres d'honorer la facture. Etant donné le montant relativement modeste dont la SVIA avait déjà pris à charge la majeure partie, la discussion a permis toutefois d'apaiser les esprits et les associations ont finalement accepté d'effectuer les versements promis.

2. La convention relative aux conditions de travail dans les bureaux d'architectes vaudois n'a pas pu être signée encore, car diverses modifications proposées par les associations au cours de la procédure d'approbation n'ont pu être acceptées et de nombreux aller et retour furent nécessaires. En définitive, comme il s'agissait de points relativement mineurs, toutes les associations membres se sont entendues et la signature pourra avoir lieu vraisemblablement dans le courant du mois de janvier 1970. Un devis a été demandé pour l'impression.

3. Le budget du GTB a été adopté et il a été pris acte de son excellent travail couronné par la publication du *Guide de formation*. Quelques associations ont toutefois exprimé leur déception de n'être pas citées nommément sur la page d'en-tête, alors que la SVIA y figure par deux fois (Secrétariat et Conférence romande).

4. Le mandat à la Commission paritaire n'a pu être accepté par le comité SVIA. La clé de répartition supprimait en effet la majorité attribuée précédemment aux membres SVIA dans le groupe des employeurs. Notre comité s'est exprimé par deux lettres à la CCO et a chargé ses délégués de défendre sa position. Cette position a été très mal accueillie par les autres associations patronales, qui craignent de subir une coalition SVIA. Leur argumentation repose en outre sur le fait que du côté employés la SDT, malgré le chiffre beaucoup plus élevé de ses membres, avait renoncé délibérément à sa majorité pour laisser les autres occuper les $\frac{4}{7}$ des sièges. Cette question n'a malheureusement pas pu être résolue et les discussions se poursuivent.

Pour aborder l'année 1970, les délégués SVIA, avec l'accord du comité exprimé lors d'une entrevue au mois d'octobre, souhaitent dresser une liste des points à soumettre à la CCO. Chaque association sera d'ailleurs invitée à faire de même.

3.8.7 Commission paritaire du bâtiment

Cette commission ne s'est pas réunie au cours de l'année 1969.

3.9 Comités, commissions, délégations de la SVIA

A. Organes SVIA — Comité SVIA

Ingénieurs : MM. M. Bonnard, vice-président, P. Bisenz, R. Grossfeld, C. Monod, A. Réalini, M. Uldry, F. Wyss. — Architectes : MM. M. Gut, président, A. Gasser, B. Meuwly, E. Musy.

Délégués SVIA à l'assemblée des délégués SIA

Ingénieurs : MM. E. Bergher, P. Bisenz, M. Bonnard, R. Capua, Mme E. Hamburger, prof., MM. L. Maret, C. Monod, A. Réalini, M. Renaud, G. Rey, G. Vallat, F. Vermeille. — Architectes : MM. P. Bechler, I. Boudkov, A. Gasser, M. Gut, B. Meuwly, E. Musy, J. C. Pithon, Mmes L. Schaffner, I. Strelbel, MM. J. D. Urech, R. Willomet, M. Wuarin.

Reviseurs des comptes SVIA

Ingénieurs : MM. S. Krayenbühl, C. Luini. — Architecte : M^{me} I. Strelbel, suppléante.

B. Commissions SVIA

Commission d'information et de relations publiques

Ingénieur : M. M. Uldry.

Commission « Dorigny »

Ingénieurs : MM. J. P. Alioth, E. Glardon, M. Meuwly, H. Piguet, G. Spinnler. — Architectes : MM. E. Musy, président, G. Barbey, J. P. Dresco, J. P. Hamel, M. Magnin, M.-D. Mueller, J. Serex.

Groupe de travail « Construction métallique »

Ingénieurs : MM. A. Réalini, E. Rossetti, M. Tappy. — Architectes : MM. I. Boudkov, M. Gut.

Maison SVIA

Ingénieur : M. R. Epars. — Architecte : M. M. Gut.

Nouvelle orientation du BT

Ingénieurs civils : MM. P. Bisenz, M. Uldry. — Ingénieur de l'industrie : M. L. Mercier. — Architecte : M. M. Gut.

Mont-Pèlerin

Ingénieurs : MM. R. Grossfeld, M. Uldry, V. Gétaz. — Architectes : MM. M. Bevilacqua, I. Boudkov, A. Décoppet.

Groupe de travail en vue de la création d'une section architecture au Technicum vaudois

Ingénieur : M. R. Epars. — Architecte : M. I. Boudkov.

C. Commissions mixtes

Commission romande de formation continue des ingénieurs et des architectes SIA - A³ - GEP

Ingénieurs : MM. R. Hofer, président, Prof. M. Derron (EPFL), J.-E. Dubochet (USPR), R. Grossfeld (GEP), P. Gaillard, A. Réalini (A³), E. Robert (A³), P. Verstraete, F. Wyss. — Architectes : MM. I. Boudkov, R. Vittone.

Commission des visites et conférences SVIA - A³ - GEP

Ingénieurs : MM. Ed. Meystre, président, R. Etienne, J. Fantoli, P. Meystre, G. Vallat (GEP), A. Vallotton (A³). — Architecte : M. M.-D. Mueller.

Relations géomètres/architectes

Ingénieurs : MM. M. Cherbuin, président, A. Chassot, C. Luini. — Architectes : MM. M. Magnin, L. Veuve.

Conférence romande du génie civil et du bâtiment

Ingénieur : M. A. Spagnol. — Architecte : M. G. Jaunin. Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs du génie civil — GTGC — et en bâtiment — GTB

Ingénieurs : MM. A. Spagnol, président, B. Besuchet, R. Cottier, F. Krayenbühl, B. Matthey. — Architectes : MM. Ed. Porret, président, P.-H. Auberson, A. George, G. Jaunin, E. Koenig.

Commission de la Série de prix

Ingénieurs : MM. Prof. F. Panchaud, M. Tappy. — Architectes : MM. G. Lerch, président, M. Bevilacqua.

Commission de coordination

Ingénieur : M. J.-P. Marmier. — Architectes : MM. E. Musy, C. Wasserfallen, R. Willomet, suppléant.

Commission paritaire du bâtiment

Architectes : MM. J. Bettens, Ed. Porret, C. Strobino, P. Szívó.

Séminaire FVE/SIA — Nouvelles formes d'entreprises

Ingénieurs : MM. R. Grossfeld, président, Ed. Bruttin (FVE), J.-C. Rosset (FVE), V. Gétaz, J.-P. Marmier, J.-C. Monnet, C. Monod, M. Uldry, J.-P. Vuillemin, M. Wiedmer (FVE), Ph. Zorzi (FVE). — Architectes : MM. I. Boudkov, J. Kropf, B. Meuwly, J. Serex, R. Vittone.

Commission de création d'une caisse d'allocations familiales — CAF

Ingénieur : M. P. Bisenz.

Commission paritaire FVE/SVIA — Litiges

Ingénieur : M. F. Matter. Architectes : MM. J. Bettens, J. Kropf

D. Délégations de la SVIA

Equipe des professions libérales

Ingénieurs : MM. Ch. Bader, M. Bonnard, C. Monod. — Architectes : MM. M. Gut (Conseil des présidents), A. Gasser, R. Gerster, A. Gold, R. Willomet.

Chambre vaudoise des métiers

Ingénieur : M. A. Réalini. — Architecte : M. R. Willomet.

Chambre vaudoise immobilière

Architecte : M. R. Willomet.

Commission d'urbanisme de l'ADIL

Ingénieur : M. C. Monod. — Architecte : M. A. Gasser.

Office cantonal de conciliation et d'arbitrage en cas de conflits collectifs

Ingénieur : M. G. Müller.

E. Membres SVIA au sein de divers organismes et commissions cantonales — Bulletin technique de la Suisse romande

Comité de patronage

Ingénieurs : MM. A. Chevalley, A. Gardel, M. Renaud. — Architectes : MM. E. d'Okolski (vice-président), J.-P. Vouga.

Conseil d'administration

Ingénieurs : MM. D. Bonnard, président, M. Cosandey, J.-P. Stucky. — Architecte : M. Prof. J. Favre.

Rédaction

Ingénieur : M. F. Vermeille. — Architecte : M. M. Bevilacqua.

Conseil de l'EPSIC

Ingénieur : M. A. Spagnol. — Architecte : M. J.-C. Pithon.

Association du Technicum du soir

Ingénieur : M. P. Baroffio, président.

Technicum du soir

Commission du génie civil : MM. Ch. Bader (Conseil général), H. Vonlanthen, W. Weber.

Commission de la mécanique : Prof. H. Benoît, Ch. Marti.

Commission de l'électricité : G. Thalmann.

UVACIM

M. J.-C. Piguet (Conseil de direction).

Chambre vaudoise des métiers

M. J.-C. Piguet (comité).

Office vaudois de cautionnement hypothécaire

M. J.-C. Piguet, président.

Office vaudois de constructions à caractère social

M. J.-C. Piguet.

Commission cantonale vaudoise de coordination économique

Ingénieur : M. J.-C. Piguet. — Architecte : M. J.-P. Vouga.

Institut romand du bois (en formation)

Ingénieur : M. B. Janin. — Architectes : M. J. Bettens.

Commission cantonale consultative d'urbanisme

Ingénieur : M. J.-P. Schopfer. — Architectes : MM. P. Foretay, président, A. Décoppet, M. Gut, J.-D. Urech, J. Felber, suppléant.

Commission cantonale de recours en matière de police des constructions

Ingénieur : M. A. Bréguet, suppléant. — Architectes : MM. C. Racourier, M. Reymond.

Commission cantonale de surveillance des entreprises électriques

Ingénieur : M. J.-J. Morf.

Commission technique pour les travaux de restauration de la Cathédrale

Architectes : MM. C. Jaccottet, P. Lavenex, J.-P. Vouga.

Commission cantonale du tarif des honoraires des géomètres

Ingénieurs géomètres : MM. A. Chauvy, A. Gueissaz, J. Weidmann.

Commission cantonale consultative sur les affiches-réclames

Architectes : MM. C. Jaccottet, P. Margot.

Commission d'experts aux examens d'architecte

Ingénieur : M. R. Curchod. — Architectes : MM. F. Aubry, R. Loup.

Commission pour l'aménagement du territoire

M. J.-C. Piguet.

Commission cantonale du logement

Architectes : MM. C. Jaccottet, R. Willomet (commission technique)

Commission cantonale consultative contre le chômage

Architecte : M. L. Stalé.

3.10 Conseil de l'EPSIC

Le Conseil de l'EPSIC s'est réuni à deux reprises durant l'année 1969, soit le 19 juin et le 4 décembre.

Les problèmes essentiels abordés lors de ces séances ont été :

— La réforme de l'enseignement professionnel.

— Le niveau scolaire des apprentis entrant en apprentissage.

— La liaison formation scolaire et formation pratique.

Pour ce qui concerne la réforme de l'enseignement professionnel, il semble que l'on s'oriente, suivant les professions, vers trois niveaux de préparation :

a) Le niveau peu scolarisé, durée d'apprentissage 2 ans avec un jour de cours par semaine, délivrance d'un certificat de capacité de spécialiste.

b) Le niveau moyennement scolarisé, durée 4 ans avec un jour et demi de cours par semaine, délivrance d'un certificat de capacité.

c) Le niveau fortement scolarisé, durée d'apprentissage 4 ans avec deux jours de cours par semaine, délivrance d'un certificat de capacité et d'un bachelot technique.

Ces propositions de réforme font l'objet de discussions entre l'OFIAMT et l'Union suisse pour l'enseignement professionnel ; le problème n'est pas encore mûr, la modification de la loi devra de toute façon faire l'objet d'une votation populaire. Les associations professionnelles auront l'occasion de revoir ce problème plus en détail.

Signalons qu'un nouveau maître permanent a été nommé pour les classes de dessinateurs en bâtiment, en remplacement de M. Zimmermann, démissionnaire. Il s'agit de M. Otto Kohli. Les responsables souhaitent que le nouveau titulaire donnera satisfaction et surtout sera stable.

Le problème de recrutement de maîtres temporaires est toujours crucial, et nous engageons les architectes ou ingénieurs ayant des collaborateurs qui pourraient se charger de quelques heures de cours de prendre contact avec la Direction de l'EPSIC.

4. Publications

4.1 Bulletin technique de la Suisse romande

Le *Bulletin technique* a publié, en 1969, 360 pages rédactionnelles (contre 374 en 1967 et 368 en 1968) constituant le corps même du périodique. A ces pages sont venues s'ajouter 164 fiches de Documentation générale et 266 fiches de Documentation du bâtiment, insérées dans les pages d'annonces et résument autant d'articles parus dans la presse technique et d'architecture. C'est également dans la partie des annonces que paraît depuis 1969 la rubrique des emplois vacants rédigée par le Service technique suisse de placement, ce qui allonge d'autant la partie rédactionnelle. En outre, le *Bulletin* a servi à ses abonnés, en suppléments encartés, 11 numéros des *Informations de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes* (section SIA).

La matière publiée en 1969 se répartit comme suit :

Génie civil : 51 % (contre 50 % en 1967 et 42 % en 1968)

Mécanique } 30 % (contre 27 % en 1967 et 35 % en 1968)

Electricité } 19 % (contre 23 % en 1967 et en 1968)

On notera que, dans cette statistique, sont répartis de manière égale entre les trois rubriques tous les textes divers tels que comptes rendus de Sociétés, bibliographie, communiqués SIA ou autres, etc., et qui concernent en fait les lecteurs de toutes les spécialités.

Un numéro spécial a paru en mai 1969 à l'occasion de la 71^e assemblée générale de la Société suisse des ingénieurs et architectes, tenue à Montreux, et il constituait par ailleurs le troisième numéro spécial SIA. Le *Bulletin* s'est efforcé d'y évoquer les problèmes actuels en rapport avec l'exercice des professions d'architecte et d'ingénieur et, sur un tout autre plan, de dresser un « panorama » de récentes réalisations vaudoises.

L'assemblée des actionnaires de la S.A. du *Bulletin technique* a pris acte du désir de M. J. Favre, architecte, d'être déchargé de son mandat d'administrateur, le *Conseil* n'ayant pas subi de changement par ailleurs. Quant à la *rédaction*, elle a poursuivi son activité avec la même composition.

Le *Comité de patronage* s'est réuni le 3 mai 1969 à Lausanne, à l'issue de l'assemblée ordinaire des actionnaires. Sous la présidence de M. E. Martin, architecte à Genève, et avec la participation de représentants de toutes les sections romandes de la SIA, cette séance donna lieu à un large débat sur la structure et les activités du *Bulletin*, vues dans la perspective de la réorganisation des publications techniques universitaires entreprise par la SIA. Par la même occasion, réponse fut donnée aux propositions remises vers la fin de 1967 par les sections romandes de la SIA, plus particulièrement par celles de Genève et de Vaud.

La politique de réorganisation préconisée par le Comité central de la SIA ayant pleinement reçu l'adhésion des organes dirigeants du *Bulletin*, sa rédaction et celle de la *Schweizerische Bauzeitung* arrêtèrent diverses mesures de coordination dont les premières, entrées en vigueur le 1^{er} janvier 1970, ont conduit à modifier quelque peu la présentation des deux périodiques. D'autres changements, plus fondamentaux en leur principe, sont à l'examen et interviendront dès qu'ils auront été approuvés par le Comité central de la SIA d'une part et par les Conseils des deux périodiques d'autre part.

4.2 Commission romande d'information et de relations publiques

Devant l'intérêt croissant porté par l'opinion publique aux problèmes touchant à l'art de l'ingénieur et de l'architecte et pour répondre aux fréquentes demandes d'informations qui en résultent, la Conférence des présidents des sections romandes a décidé, dans sa séance du 13 juin 1969, de constituer une commission d'information et de relations publiques. Cette dernière a été chargée de mettre sur pied un dispositif permettant de répondre de façon adéquate aux questions concernant la construction, l'urbanisme, les réalisations industrielles ainsi qu'à celles touchant à la politique et aux activités de notre société. Cette commission, domiciliée au secrétariat de la SVIA, s'est réunie quatre fois, de septembre à décembre 1969, et ses travaux devraient permettre d'établir, d'ici peu, d'étroits contacts avec les représentants de la presse.

4.3 Information interne

Au cours de l'année 1969, la SVIA a publié 11 bulletins d'information encartés dans le *Bulletin technique de la Suisse romande*.

4.4 Guides d'architecture contemporaine

Nous vous rappelons en outre que le secrétariat de la SVIA vend au prix de Fr. 3.— un guide d'architecture contemporaine.

Ce guide est destiné aux visiteurs qui souhaitent prendre contact avec les œuvres d'architecture contemporaine du canton de Vaud. Il est présenté sous forme d'itinéraires, pour faciliter la localisation des objets à visiter.

5. Relations avec la SIA et les autres sections

5.1 Relations avec la SIA

5.1.1 Membres SVIA des comités — Commissions et groupes spécialisés SIA

Comité central. — Vérificateurs des comptes : MM. J.-C. Piguet, M. Bevilacqua.

Comité du Groupe spécialisé des ingénieurs de l'industrie : MM. R. Grossfeld, président, L. Mercier.

Comité du Groupe professionnel des ponts et charpentes : MM. L. Marguerat, Prof. F. Panchaud, P. Preisig.

Comité du Groupe professionnel des ingénieurs du génie rural : M. M. Cherbuin.

Commission pour l'étude des problèmes relatifs à la structure de la SIA : MM. J.-C. Piguet (délégué, suppl. C.C.), R. Grossfeld.

Commission centrale des normes : MM. R. Lambert, P. Brunner.

Commission pour les normes du bâtiment : M. R. Ernst, vice-président.

Commission d'urbanisme et du trafic : MM. C. Wasserfallen, Prof. D.-L. Genton (EPFL).

Commission pour les relations entre ingénieur/architecte/maitre de l'ouvrage/entrepreneur : MM. M. Wiedmer, O. Rambert.

Commission pour les questions relatives à la publicité : M. A. Décochet.

Commission pour l'information et les relations publiques : MM. J.-C. Piguet, président, C. Cocchi.

Commission pour la formation postscolaire des ingénieurs et des architectes : Prof. M. Derron (EPFL), MM. R. Hofer (Comm. romande), R. Richard (SEV), P. Verstraete (SVA).

Commission pour la protection des titres : Prof. M. Derron, M. J.-C. Piguet.

Commission de rédaction du *Bulletin SIA* : Prof. D. Bonnard, M. J.-P. Cahen.

Rédaction du *Catalogue suisse du génie civil* : Prof. M. Derron.

Commission pour les publications de la SIA : M. P. Bisenz.

Commission pour les concours d'architecture — Groupe Suisse occidentale : M. F. Brugger.

Commission pour la révision des principes pour les concours d'architecture, n° 152 : M. G. Cocchi.

Commission pour les concours de génie civil : MM. Ch. Dubas, L. Marguerat.

Commission pour la révision du règlement des concours de génie civil, n° 153 : MM. A. Réalini, P. Preisig (GPPC), L. Marguerat (CFF).

Commission pour les honoraires d'architectes : MM. M. Richter, F. Sillig.

Commission pour la révision du règlement concernant les travaux et honoraires des architectes, n° 102 : M. M. Richter.

Commission pour les honoraires des ingénieurs civils : MM. A. Bréguet, J.-P. Stucky, J.-M. Yokoyama.

Commission pour les honoraires des ingénieurs forestiers : M. R. Pletscher.

Commission pour le règlement et tarif d'honoraires pour les études d'aménagement de quartiers, de localités et de régions, n° 110 : M. M.-D. Mueller.

Groupe de travail pour la révision du tarif B des règlements concernant les travaux et honoraires, n°s 102, 103, 104, 108 : M. R. Pletscher.

Commission pour les conditions générales pour l'exécution des travaux de construction, n° 118 : MM. F. Guisan, président, R. Adatte.

Commission pour la révision de la norme n° 117 : MM. F. Guisan, vice-président, R. Adatte.

Commission pour la révision des normes n°s 119-120 : M. R. Adatte.

Commission pour la norme pour les tuyaux en béton, n° 107 : Prof. J.-P. Daxelhofer, M. P. Bovon (fabricants).

Commission pour la norme concernant le calcul et l'exécution de maçonneries de pierres naturelles et de pierres artificielles, n° 113 : M. L. Marguerat.

Commission pour la révision de la norme pour les charges, la mise en service et la surveillance des constructions, n° 160 : Prof. M. Derron, M. L. Marguerat.

Commission pour la révision de la norme concernant le calcul, l'exécution et l'entretien des constructions métalliques, n° 161 : MM. Ch. Dubas, président, Prof. M. Cosandey, L. Marguerat.

Commission pour la norme pour le calcul, la construction et l'exécution des ouvrages en béton, en béton armé et en béton précontraint, n° 162 : MM. L. Marguerat, Prof. F. Panchaud, A. Sarrasin.

Commission pour les directives concernant la présentation des projets d'améliorations foncières, n° 171 : M. A. Gueissaz.

Commission pour l'établissement de normes techniques pour les pipelines, n° 172 : M. Ch. Dubas.

Commission pour l'établissement d'une norme pour l'hygiène des piscines, n° 173 : M. P. Brunner.

Commission pour l'établissement d'une norme sur le coefficient d'utilisation du sol, n° 174 : M. C. Wasserfallen.

Commission pour l'établissement d'une norme sur les constructions souterraines, en particulier les tunnels, n° 179 : MM. J. Norbert (SSMS), I. Pfister.

Commission pour l'établissement de recommandations pour l'isolation acoustique, n° 181 : M. R. Ernst.

Commission pour l'établissement d'une norme pour les éléments de béton préfabriqués, n° 182 : MM. B. Meuwly, J. M. Yokoyama.

Conseil d'honneur des sections genevoise, valaisanne, vaudoise : MM. J. Perrelet, F. Matter.

Organisations dans lesquelles la SIA est représentée :

Conseil de fondation du REG : Prof. M. Derron (EPFL), Prof. J.-J. Morf, M. H. Collomb (FSAI), Prof. S. Favre.

Commission des examens du REG : M. A. Réalini.

Conseil de fondation de la Caisse suisse de prévoyance pour les professions techniques : M. J.-C. Piguet, président.

S.A. des Editions des associations techniques universitaires : Prof. D. Bonnard (A³).

S.A. de la Maison SIA. — Conseil d'administration : M. P. Bonnard.

Comité de la section suisse de l'UIA : MM. J.-P. Vouga, J.-P. Cahen.

Comité national suisse de la FEANI : M. J.-C. Piguet, président.

Comité du CRB : MM. J.-P. Vouga, président, B. Meuwly.

5.1.2 Assemblée des délégués

Trois assemblées des délégués ont eu lieu en 1969. La Section vaudoise y a chaque fois été représentée par une nombreuse délégation.

Sans revenir sur les décisions relevant de la gestion ordinaire de notre société, nous relevons ci-après quelques-uns des autres points importants abordés au cours de ces assemblées.

Le 22 mars, à Berne

- Revision des règlements et tarifs d'honoraires concernant les travaux d'architectes, d'ingénieurs civils, d'ingénieurs forestiers, d'ingénieurs mécaniciens et électriciens et de branches apparentées (règlements n°s 102, 103, 104, 108).

Le 9 mai, à Montreux

- Prise de position contre la loi fédérale sur les écoles polytechniques.
- Nomination d'un membre de la Section vaudoise, le professeur Daniel Bonnard, au rang de membre d'honneur de la SIA.

Le 13 décembre, à Berne

- Constitution du groupe spécialisé pour les travaux à l'étranger et approbation de son règlement.
- Revision du règlement du groupe spécialisé des ingénieurs forestiers.

5.2 Relations avec les autres sections

5.2.1 Conférence des présidents romands

Les présidents des sections romandes de la SIA se sont réunis les 12 juin, 25 septembre et 15 novembre 1969. Ils ont traité deux questions principales : la formation continue et l'information publique.

- Formation continue : mise au point des programmes des cours et de la nature de la formation continue (voir détails sous chiffre 3.8.1).
- Information publique : création de la Commission romande d'information et de relations publiques. Président : M. M. Uldry (voir sous chiffre 4.2).

5.2.2 Conférence romande du génie civil

Cette conférence ne s'est pas réunie au cours de l'année 1969.

5.2.3 Conférence romande pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment

Buts, structures et séances de travail

Depuis bientôt cinq ans, cette commission se consacre — en étroite collaboration avec le GTB vaudois — à élaborer et à coordonner les méthodes communes dont l'application est indispensable à la revalorisation de la profession de dessinateur en bâtiment dans les cinq cantons romands.

Chaque canton romand délègue à cette conférence un représentant SIA. Les séances de travail ont lieu à Lausanne, à raison d'une réunion chaque mois.

Nouveau règlement fédéral concernant l'apprentissage et l'examen de fin d'apprentissage de dessinateur en bâtiment

Ce nouveau règlement, publié par l'OFIAMT, est entré en vigueur le 1^{er} février 1969.

Il faut relever l'importante contribution qu'il doit à la CR, qui a été l'instigatrice du contreprojet SIA, mettant au point

l'adaptation des règles pour la formation théorique et pratique du dessinateur.

Publication et diffusion des monographies professionnelles et guides méthodiques pour la formation professionnelle de dessinateur en bâtiment

Präalablement à la publication des trois documents, la CR a réuni à Lausanne les directeurs et enseignants des écoles professionnelles des cantons romands, pour analyser avec eux le contenu des règles régissant la formation théorique et le programme d'enseignement. Sous réserve de quelques amendements concernant la question d'application, un accord général a été réalisé, tous les délégués étant conscients de la nécessité et de la valeur des publications proposées.

Trois documents sont sortis de presse en 1969 :

Document A : Monographie professionnelle résumée.

Document B : Monographie et formation du dessinateur en bâtiment.

Document C : Guide méthodique de la formation professionnelle.

Pour le détail de ces documents, se reporter au rapport d'activité 1969 du GTB vaudois.

La diffusion des documents a été assurée par les services officiels cantonaux responsables, aux enseignants primaires et secondaires, aux offices d'orientation professionnelle, écoles professionnelles, maîtres d'apprentissage et apprentis.

La presse a également été saisie de ces objets ; le *Bulletin technique de la Suisse romande*, n° 24 du 29 novembre 1969, a donné une large information sur ces publications.

La reconnaissance officielle de ces documents par l'OFIAMI et par les instances cantonales responsables confère une autorité évidente à ces trois documents. Les commissaires professionnels sont chargés de leur application.

Dès lors, la structuration et l'organisation systématique de la profession de dessinateur en bâtiment est réalisée. Il est néanmoins certain que l'édition 1969 des documents A, B, C subira avec le temps les modifications et améliorations indispensables, compte tenu de certaines évolutions. Il faut à ce sujet rappeler que l'on s'achemine vers une réforme profonde de l'enseignement professionnel, puisque l'on parle dès maintenant d'un baccalauréat technique.

Pour l'heure, le rôle de la CR est d'assurer la coordination des efforts entrepris dans les cinq cantons romands, sans négliger ceux qui restent à faire pour une coordination générale sur le plan suisse.

Programme de travail pour 1970

- Coordination des critères et des exigences aux examens de fin d'apprentissage ; conférences avec les chefs-experts des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais, Vaud.
- Coordination des critères et des exigences aux examens de sélection et intermédiaires.
- Préparation de documents officiels : journal de travail, carnet de croquis.
- Cours postapprentissage de perfectionnement pour dessinateurs, mètres et surveillants de chantiers.
- Problèmes du baccalauréat technique et technicum du soir.
- Modification des programmes d'enseignement sur le plan romand.

6. Prix et bourses SVIA

La SVIA a remis au cours de l'année 1969 les prix et bourses suivants :

Bourses SVIA

La deuxième bourse SVIA de Fr. 500.— pour 1967, qui avait pu être mise à la disposition d'un étudiant de l'EPFL grâce au remboursement qu'avait bien voulu faire un ancien boursier, n'a pas encore pu être attribuée par l'EPFL.

La bourse de Fr. 500.— pour 1968 a été attribuée à M. M. Vionnet, architecte.

La bourse 1969, de Fr. 500.—, n'a pas encore été attribuée par l'EPFL.

Prix SVIA — Ecole d'architecture

Le GA était représenté par M. M. Gut, président SVIA.

La séance de jugement a eu lieu à l'EPFL, en date du 24 avril 1969.

Le prix de Fr. 500.— pour le projet de diplôme a été décerné à M. Vincent Mangeat.

Prix SVIA — Groupe des architectes

Ce prix n'a pu être décerné cette année.

Prix SVIA — Technicum du soir

La SVIA a décerné un prix de Fr. 300.— à M. Jean-Jacques Rapin, section électricité, pour la meilleure moyenne de diplôme.

7. Secrétariat permanent

Avenue Jomini 8, Lausanne — Tél. (021) 25 10 25.

Le secrétariat permanent de la SVIA est actuellement formé de deux personnes, soit de M^{me} M.-C. Bonhôte et M^{lle} F. Oberson.

Outre la vente des normes SIA (en langue française), le secrétariat vend également les collections de normes USPR et les normes CRB.

Notre secrétariat est également à disposition de toute personne qui désirerait obtenir des renseignements et pour mettre nos membres en contact avec les spécialistes dont ils pourraient requérir les services.

D'autre part, nos membres peuvent utiliser les services de nos duplicateurs alcool et encré.

8. Rapport de gestion 1969

L'analyse des résultats du compte P.P. et la comparaison avec le budget donnent lieu aux remarques suivantes :

- Les cotisations ont été régulièrement payées.
- Des bureaux organisés en S.A. continuent de verser, à bien plaisir, la contribution de bureau ; le caissier souhaite ardemment que cet exemple fasse école !
- Le résultat sur vente de normes a très nettement dépassé le montant prévu. Cela s'explique par le réajustement des prix de vente et la parution de plusieurs nouvelles normes.
- La série de prix FVE-SIA 1968-1969 a connu un succès réjouissant.
- Conformément à la décision prise lors de l'assemblée générale du 21 mars 1969, la contribution pour la maison SIA a été considérée comme recette ordinaire.
- Le poste « Autres charges association » présente un net dépassement de budget occasionné par la participation de la société à des manifestations non prévues au moment de l'établissement du budget.

L'excellent résultat obtenu permet :

- 1) de pratiquer un amortissement de près de 20 % sur mobilier et matériel ;
- 2) de créditer le compte « Fonds Maison SIA » du montant de Fr. 6 800.— ;
- 3) de créditer le fonds du centenaire de Fr. 1 000.— ;
- 4) de reporter à comptes nouveaux le bénéfice de Fr. 1 294.45.

Que le personnel du secrétariat soit remercié de son excellent esprit de collaboration et de l'important travail accompli tout au long de l'année.

Budget 1970

Les recettes et dépenses prévues permettent d'établir un budget équilibré.

Le comité a prévu de créditer le « Fonds Maison SIA » de la contribution spéciale qui lui est normalement destinée, mais se réserve de proposer à l'assemblée générale d'y renoncer si les résultats effectifs devaient faire apparaître un déficit. Le solde sur « titres Maison SIA » à couvrir par contribution spéciale s'élève à Fr. 10 100.—

8.1 Compte de Pertes et Profits au 31 décembre 1969

	DOIT	AVOIR
Achat de normes SIA	65 571.55	
Abonnements <i>Bulletin technique</i>	12 798.—	
Appointements	36 011.45	
Loyer et services locaux	7 203.65	
Intérêts et droits de garde	416.05	
Entretien et réparations diverses mobilier	792.80	
Amortissement	3 554.95	
Assurances	764.20	
Cotisations et abonnements	756.—	
Frais de bureau		
— fournitures	3 337.15	
— imprimés	2 712.—	
— ports et CCP	6 329.20	
— téléphone	2 174.35	
— consultations et honoraires	2 100.—	
— autres frais	419.05	
Frais de réception, représentation, assemblées	719.60	
Groupe des architectes	751.30	
Groupe des ingénieurs	687.95	
Frais délégués et membres commissions		
Commission visites et conférences	477.—	
Subsides et dons	882.20	
Prix et bourses	1 921.50	
Autres charges association	1 300.—	
Contributions	2 194.05	
Frais divers	6 646.20	
Information SVIA	2 727.05	
Information romande	595.—	
Assemblée générale de Montreux	1 478.10	
Séminaire FVE/SIA	163.90	
Fonds maison SIA	6 800.—	
Fonds du centenaire	1 000.—	
Vente de normes SIA		
Vente de normes USPR-CRB-Guides d'architecture	6.—	
Participation Série de prix	4 550.—	
Honoraires prestations secrétariat	2 387.65	
Honoraires formation continue assurance maladie	10 850.—	
Commission gestion assurance maladie	5 000.—	
Cotisations SVIA 1969	50 089.15	
Cotisations volontaires de bureaux en SA	510.—	
Cotisations <i>Bulletin technique</i>	12 798.—	
Produits divers	308.35	
Bénéfice net	173 284.25	174 578.70
	1 294.45	
	174 578.70	174 578.70

8.2 Bilan au 31 décembre 1969

ACTIF	
1) Valeurs immobilier	
Mobilier et matériel	16 000.—
Stock matériel de bureau	800.—
2) Valeurs réalisables	
Stock normes SIA	9 337.85
Stock normes USPR-CRB-Guides d'architecture	1 317.90
Titres	12 050.—
Titres maison SIA	16 900.—
Débiteurs cotisations 1969	1 451.—
Débiteurs cotisations 1968	256.—
Débiteurs cotisations 1965	170.—
Autres débiteurs	1 557.40
3) Valeurs disponibles	
Caisse	179.15
CCP	36 385.80
Banque — carnet CFV	5 482.35
Banque — cpt. courant BCV	9 050.70
4) Comptes correctifs	
Actifs transitoires	5 747.60
	116 665.75
PASSIF	
1) Capitaux propres	
Capital	12 835.85
Fonds prix et bourses	7 000.—
Fonds du centenaire	6 200.—
Fonds maison SIA	6 800.—
2) Capitaux empruntés	
Créanciers	54 868.05
3) Comptes de régularisation d'actif	
Réserve sur débiteurs	1 000.—
4) Comptes correctifs	
Passifs transitoires	26 667.40
5) Pertes et profits	
Bénéfice net	1 294.45
	116 665.75

8.3 Comparaison budgétaire au 31 décembre 1969

	Budget	1969
<i>Recettes</i>		
Résultat cotisations	42 000.—	43 799.15
Résultat vente de normes	9 000.—	22 465.40
Prestations commission formation continue	9 000.—	10 850.—
Prestations secrétariat général	7 000.—	2 387.65
Caisse maladie	6 000.—	5 000.—
Série de prix	2 000.—	4 550.—
Maison SIA	—	6 800.—
Produits divers	—	356.95
	75 000.—	96 209.15
<i>Dépenses</i>		
Appointements	35 000.—	36 011.45
Loyer et charges	7 000.—	7 203.65
Frais de bureau	16 000.—	14 971.75
Divers administration	6 000.—	7 229.05
Honoraires	2 500.—	2 100.—
Groupe des architectes	2 000.—	751.30
Groupe des ingénieurs	1 000.—	687.95
Autres charges association	5 000.—	9 428.—
Frais délégués, membres commissions	500.—	477.—
Subsides, dons, prix et bourses	3 000.—	3 221.50
Frais organisation assemblée Montreux	3 000.—	1 478.10
Amortissement	—	3 554.95
Fonds maison SIA	—	6 800.—
Fonds du centenaire	—	1 000.—
	81 000.—	94 914.70

8.4 Rapport de vérification des comptes. Exercice 1969

Monsieur le Président et Messieurs,

Exécutant le mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de l'assemblée générale ordinaire du 21 mars 1969, nous avons procédé, le lundi 19 janvier 1970, à l'examen des comptes de la SVIA pour l'exercice 1969.

Ces comptes, tenus par M^{me} M. C. Bonhôte, secrétaire, nous ont été présentés par elle-même.

Les postes du bilan et du compte de pertes et profits ont été contrôlés. Les écritures sont conformes aux pièces comptables présentées.

Nous constatons une très importante augmentation de la vente des normes qui a plus que doublé.

Nous nous plaisons à signaler que la comptabilité est tenue de façon exacte, pratique et claire et nous en remercions très sincèrement M^{me} Bonhôte.

Sur la base de nos constatations, nous vous proposons :

- 1) d'adopter les comptes tels qu'ils sont présentés ;
- 2) de donner décharge au trésorier de sa gestion financière ;
- 3) de donner décharge aux vérificateurs des comptes de leur mandat.

Les vérificateurs : C. LUINI, ingénieur civil
I. STREBEL, architecte.

Lausanne, le 19 janvier 1970.

8.5 Budget pour 1970

RECETTES

Résultat cotisations	45 000.—
Résultat vente de normes	16 000.—
Prestations commission formation continue	10 000.—
Prestation secrétariat général	2 500.—
Caisse maladie	5 000.—
Série de prix	4 550.—
Maison SIA	6 800.—
Produits divers	500.—
	90 350.—
Report bénéfice 1969	1 294.45
	91 644.45

DÉPENSES

Appointements	39 000.—
Loyer et charges	7 500.—
Frais de bureau	15 000.—
Divers administration	6 000.—
Honoraires	2 000.—
Groupe des architectes	1 000.—
Groupe des ingénieurs	750.—
Autres charges association	7 500.—
Frais délégués, membres commissions	500.—
Subsides, dons, prix et bourses	3 000.—
Amortissement	2 000.—
Fonds maison SIA	6 800.—
	91 050.—